



700, rue Notre-Dame Nord,
Suite D
Sainte-Marie (Québec)
G6E 2K9

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

La bande riveraine expliquée au parc Rodrigue à Saint-Georges

Saint-Georges, le 27 juillet 2011 – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a fait installer un panneau d'interprétation à même la bande riveraine modèle qui a été aménagée l'été dernier au parc Rodrigue à Saint-Georges.

Le panneau « **La bande riveraine : un écosystème à sauvegarder** » explique ce qu'est une bande riveraine végétale et précise les avantages écologiques et sociaux-économiques de la préserver intacte. En effet, la bande riveraine crée une barrière filtrante pour la pollution et les sédiments et forme un bouclier contre l'érosion. En plus d'être un habitat faunique idéal qui améliore le paysage, elle remplit les fonctions de régulateur de débits lors de périodes de crues ou de sécheresses.

La réalisation du panneau d'interprétation et de la bande riveraine modèle a fait partie d'une série de travaux effectués dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur du ruisseau d'Ardoise. Rappelons que d'autres activités telles que le suivi de la qualité de l'eau, l'évaluation de l'indice d'intégrité biotique et l'échantillonnage du benthos ont permis de démontrer que la qualité de l'eau du ruisseau est, de façon générale, bonne ou satisfaisante, mais que la qualité des habitats fauniques y est faible.

Ce projet initié par le COBARIC a été possible grâce à l'octroi d'un financement provenant de la *Fondation de la Faune du Québec*, via le *Fonds Naya pour les cours d'eau*, et du *Jour de la terre*. Mentionnons également la participation financière de *Desjardins* et la collaboration précieuse de partenaires tels que la *Ville de Saint-Georges* et l'*Association des propriétaires de boisés de la Beauce*. La conception graphique du panneau a été confiée à une firme locale. C'est avec plaisir que nous vous invitons en grand nombre à visiter la bande riveraine modèle et à prendre connaissance du panneau d'interprétation au parc Rodrigue!

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-

Principaux partenaires

Source et information:
Françoise Auger
Chargée de projets et des communications
418 389-0151
fauger@cobaric.qc.ca



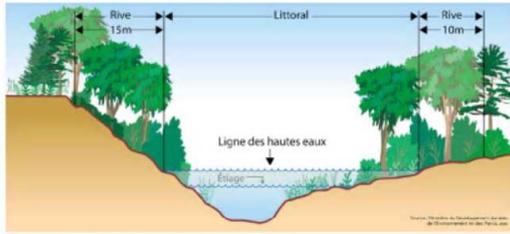
p.j. Photos et maquette du panneau



La bande riveraine : un écosystème à sauvegarder

COBARIC
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Qu'est-ce qu'une bande riveraine ?



La bande riveraine est une bande de terre en bordure d'un cours d'eau d'une largeur de 1 à 5 mètres en fonction de la pente et de la dénivellation de la rive. Elle débute à la ligne des hautes eaux et s'étend vers l'intérieur des terres. La bande riveraine de 5 mètres s'applique lorsque la pente de la rive est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.

Maintenir une bande riveraine végétale offre plusieurs avantages écologiques. L'efficacité d'une bande riveraine dépend de sa largeur et de sa composition. Son effet positif sur l'environnement augmente si elle est composée de trois ceintures de végétation : herbacées, arbustes et arbres.

Qu'est-ce que la ligne des hautes eaux ?
La ligne des hautes eaux est la démarcation qui sépare le lit d'un cours d'eau. C'est à l'intérieur de cette limite que fluctue le niveau de l'eau. Cette ligne correspond au niveau maximal atteint par un plan d'eau au cours d'une période de deux ans. Cette première ligne est altérée par la transition entre les plantes aquatiques et les plantes terrestres, ou par la reconnaissance de marées hautes bassées par le niveau de l'eau sur les rochers, les structures et les arbres.

La protection du milieu aquatique

Dans le ruisseau d'Ardoise, on retrouve de l'omble de fontaine, aussi appelé truite mouchetée (poissonneux Ardoisais). Cette espèce de poisson, prisée par les pêcheurs, est particulièrement sensible à son milieu. Elle est un bon indicateur de la qualité de l'eau, car pour survivre elle a besoin d'une eau limpide, fraîche et bien oxygénée. Une bande végétale bien établie peut améliorer l'état de cette espèce :

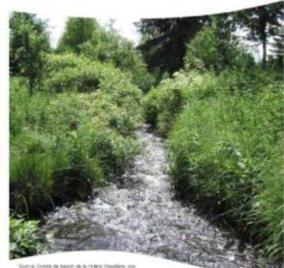
- en diminuant l'accumulation et le transport de sédiments au cours d'eau et, par le fait même, le colmatage des frayères;
- en augmentant la transparence de l'eau;
- en diminuant la température de l'eau;
- en augmentant l'oxygène dissous dans l'eau;
- en diminuant l'apport de nutriments au cours d'eau et ainsi le risque de prolifération d'algues et de plantes aquatiques.



Source: Drape, Boon, J. L'Écologie de la Rivière, 2008.

Les avantages de préserver ou de créer une bande riveraine végétale

- Barrière filtrante**
La bande riveraine ralentit le ruissellement de l'eau chargée de sédiments et de polluants et agit comme une passoire où la matière organique et les sédiments se déposent à la surface du sol alors que les contaminants dissous s'infiltrent dans le sol. La végétation compose la bande riveraine est un filtre pour les fertilisants tels que le phosphore et l'azote puisqu'elle les utilise pour sa propre croissance. Les apports de nutriments au cours d'eau ainsi limités réduisent la prolifération des algues et des plantes aquatiques et améliorent la qualité de l'eau.
- Régulateur contre l'érosion**
Les racines des végétaux qui forment la bande riveraine agissent contre l'érosion causée par le courant, les précipitations et le ruissellement. Le système racinaire des arbustes et des arbres maintient le sol en place et protège les rives en profondeur, alors que les herbacées agissent à la surface du sol. Contrôler l'érosion de cette façon limite l'apport des sédiments au cours d'eau, évite l'envasement des frayères et augmente la qualité de l'eau.
- Brise-vent**
Les bandes riveraines végétales ont pour effet de réduire la vitesse des vents. Elles diminuent ainsi les dommages causés aux sols, aux cultures et aux infrastructures.
- Habitat biologique**
Les végétaux servent d'abri et de nourriture pour plusieurs espèces d'oiseaux, de petits mammifères, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes, ce qui contribue à la biodiversité du milieu. De plus, les arbres et arbustes offrent de l'ombre sur le ruisseau, ce qui empêche l'augmentation de la température de l'eau et protège l'intégrité du milieu aquatique pour le bien-être de la faune qui y habite.
- Paysage**
La diversité de formes et de couleurs introduite aux paysages par la variété des végétaux contenus dans les bandes riveraines en fait la monotonie. Cette forme d'esthétique permet d'augmenter la valeur des propriétés.
- Régulateur de débit**
Les bandes riveraines régularisent les débits des cours d'eau en réduisant la fréquence et l'ampleur des inondations et des sécheresses. En effet, le couvert végétal peut être comparé à une éponge : il agit sur les inondations en absorbant l'eau des précipitations et en la conservant pour des usages futurs, puis il agit sur les sécheresses en libérant lentement l'eau stockée dans l'environnement par la transpiration des plantes.
- Sédiments**
Les sédiments sont des particules peuvent être entraînés par le ruissellement de l'eau ou de l'air, puis déposés dans le lit d'un cours d'eau. Ils transportent bien souvent des polluants chimiques ou organiques avec eux.
- Matière organique**
La matière organique est la substance décomposable du sol. Elle est composée de résidus animal ou végétal en décomposition.



Source: Comité de bassin de la Rivière Chaudière, 2008.

Quelques végétaux choisis pour revégétaliser les berges du ruisseau d'Ardoise

Trilium verticillatum (trilium verticillatum) Prévent l'accumulation de sédiments au bord du cours d'eau.	Myrica laevis (myrica laevis) Sert de brise-glace au printemps et stabilise les berges.	Sureau blanc (ambrosia canadensis) Sert de nourriture pour les oiseaux.	Saule dicotyle (salix dicotyle) Fournit un écran de protection contre le soleil.	Érable rouge (acer rubrum) Protège contre l'érosion mineure des berges.

Ce projet a été rendu possible grâce aux partenaires suivants :